

Ecrit par Echo du Mardi le 19 juin 2024

# Innovations & start-up : se lancer et s'informer avec Entreprendre.service-public.fr



La création d'entreprise et de start-up innovantes constitue un projet particulier, notamment en matière d'aides à l'innovation, de protection et de réglementation fiscale. Retrouvez sur <u>Entreprendre.service-public.fr</u> l'ensemble des ressources.

# Crédit d'impôt innovation (CII)

Une PME industrielle, commerciale ou agricole peut bénéficier du crédit d'impôt innovation si elle remplit certaines conditions. Pour en savoir plus, <u>cliquez ici</u>.



Ecrit par Echo du Mardi le 19 juin 2024

## CIR/CII : Agrément du prestataire réalisant des opérations de R&D

Une entreprise qui confie des opérations de recherche ou d'innovation à des prestataires peut bénéficier d'un crédit d'impôt pour les dépenses engagées. Le prestataire de recherche doit être agréé par le ministère chargé de la recherche pour que le crédit d'impôt puisse être attribué à l'entreprise qui réalise les dépenses. <u>Lire la suite.</u>

## Développer et protéger les innovations de son entreprise

Quel que soit le type d'innovation, il est crucial de développer une stratégie de protection pour prémunir votre entreprise contre le vol de secrets de fabrication ou l'exploitation frauduleuse de vos inventions.

Vous pouvez également mobiliser des aides publiques pour financer votre projet aux différents stades de son évolution. Lire la suite.

# Le dispositif France Expérimentation : déroger à une réglementation pour faire aboutir son projet

Depuis 2016, le dispositif interministériel France Expérimentation permet aux entreprises de déroger à une législation ou réglementation freinant la mise en place d'un projet innovant. Méconnu, ce dispositif gratuit s'avère pourtant d'une grande utilité pour adapter le droit à l'innovation. Pour vous renseigner, <u>cliquez ici.</u>

# Comment tester son projet ou son activité dans un incubateur d'entreprises ?

Un incubateur est une structure d'accompagnement à la création d'entreprise qui permet de tester votre future activité. Votre idée d'entreprise doit répondre aux caractéristiques d'un projet dit « innovant Projet à caractère novateur, activité nouvelle à fort potentiel de développement économique avec un budget recherche et développement (R&D) important. On parle souvent de start-up. ». <u>Lire la suite.</u>

#### Trouver la structure la plus adaptée pour tester son projet d'entreprise ou son activité

Vous êtes futur entrepreneur ou au tout début de votre jeune entreprise. Vous pouvez utiliser des structures accompagnatrices qui permettent de tester votre activité. Nous vous aidons à choisir la structure et l'accompagnement personnalisé le mieux adapté à votre projet. <u>Lire la suite.</u>

# Se renseigner sur les entreprises concurrentes : d'autres sociétés créées dans la même zone géographique ?

Le Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) permet de consulter gratuitement en ligne les publicités du registre du commerce et des sociétés (RCS) : créations et immatriculations d'établissement. En savoir plus.

## Recherche de financements pour créer ou reprendre une entreprise



Ecrit par Echo du Mardi le 19 juin 2024

En tant que porteur de projet, vous serez le plus souvent amené à compléter vos ressources personnelles avec des financements extérieurs pour concrétiser l'opération de création/reprise. Vous disposez de nombreux moyens pour obtenir les fonds nécessaires au financement de votre projet entrepreneurial. Pour en savoir plus, <u>cliquez ici.</u>

# Chatbot NOA : réponse aux questions sur la création d'entreprise pour les start-up (Démarche en ligne)

NOA (Nous Orienter dans l'Administration) est chatbot, c'est-à-dire un agent conversationnel. Vous lui posez vos questions par écrit sur le site internet et il vous répond instantanément. Il a pour mission de faciliter les démarches administratives des start-up. <u>Accéder à la démarche en ligne.</u>

## Création d'entreprise : votre idée de business peut-elle réussir ?

Pour réussir, votre idée doit respecter certains principes. Vous devez à la fois suivre vos envies et connaître les contraintes du marché. Vous devez être prêt à faire évoluer votre idée au cours de la construction du projet. Il y a 5 grandes règles à respecter. <u>Lire ici.</u>

#### Création d'entreprise : Entreprendre.service-public.fr vous accompagne

Entreprendre.service-public.fr vous guide pas à pas dans les étapes de création de votre entreprise, du stade de l'idée au lancement de l'entreprise. Se renseigner <u>en cliquant ici.</u>